

# Madras

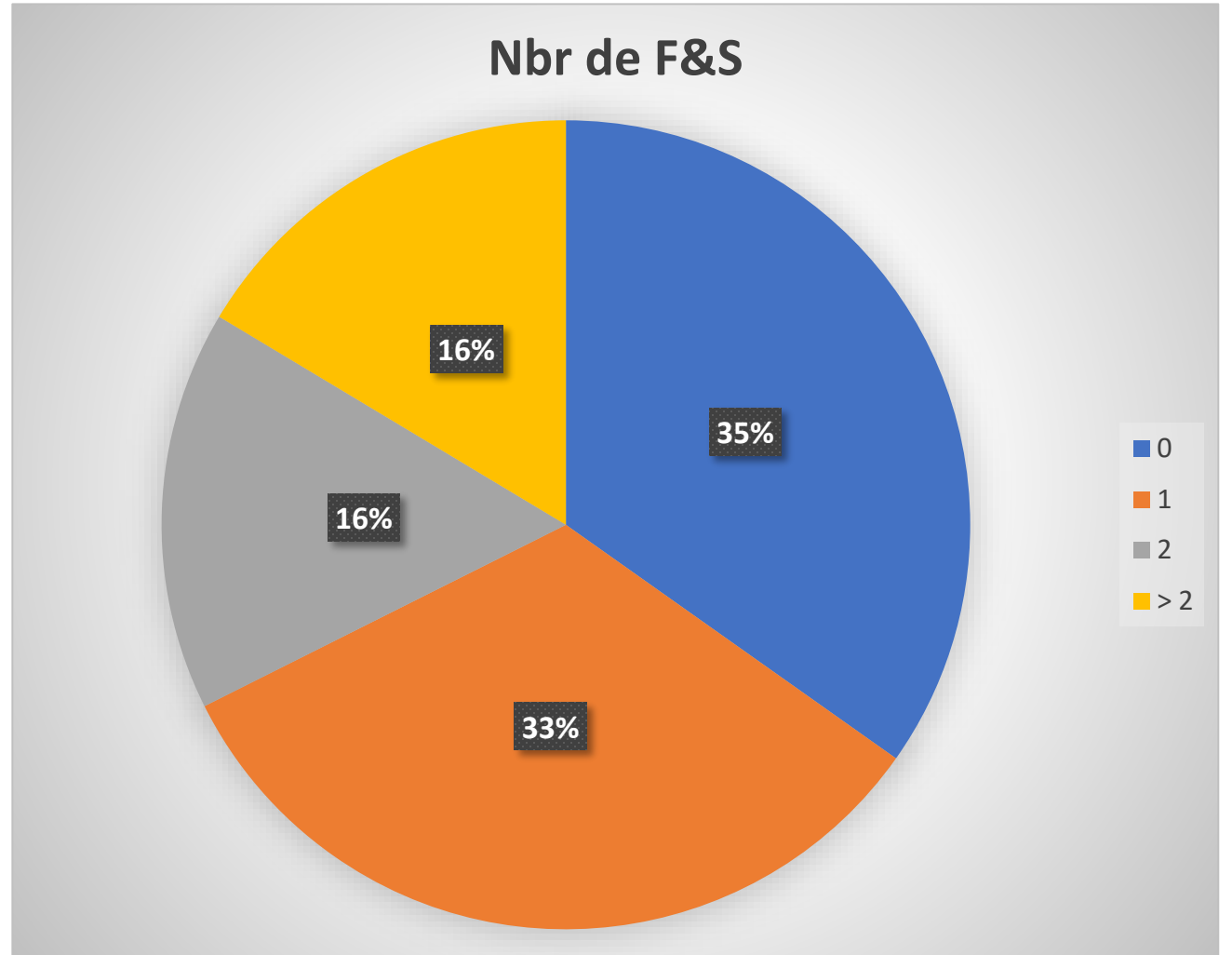
Fratie

# Service d'accompagnement à mission spécifique

- Nous sommes dans la préparation à l'après-parent (au sens large)
- Nous aidons les familles à mettre en place un projet de vie pour la personne porteuse d'un handicap mental ou d'une cérébrolésion
- Nous exerçons une vigilance quant à la qualité de vie des adultes orphelins
- Le service représente 250 bénéficiaires en Wallonie
- => 34,4 % ont encore leurs 2 parents (86)
- => 33,2% n'ont plus qu'un parent (83)
- => 32,4 % sont orphelins (81)

# Wallonie

35% : 0	(87)
33% : 1	(82)
16% : 2	(40)
16% : > 2	(41)



# Liège

Nous avons 101 bénéficiaires en province de Liège

40 % : 0	(41)	} 60 % (60)
28% : 1	(28)	
17 % : 2	(17)	
15% : >2	(15)	

Nous privilégions l'ouverture de dossiers Madras pour les familles avec peu de réseau ou sans réseau

Il y a donc logiquement plus de familles avec enfant unique.

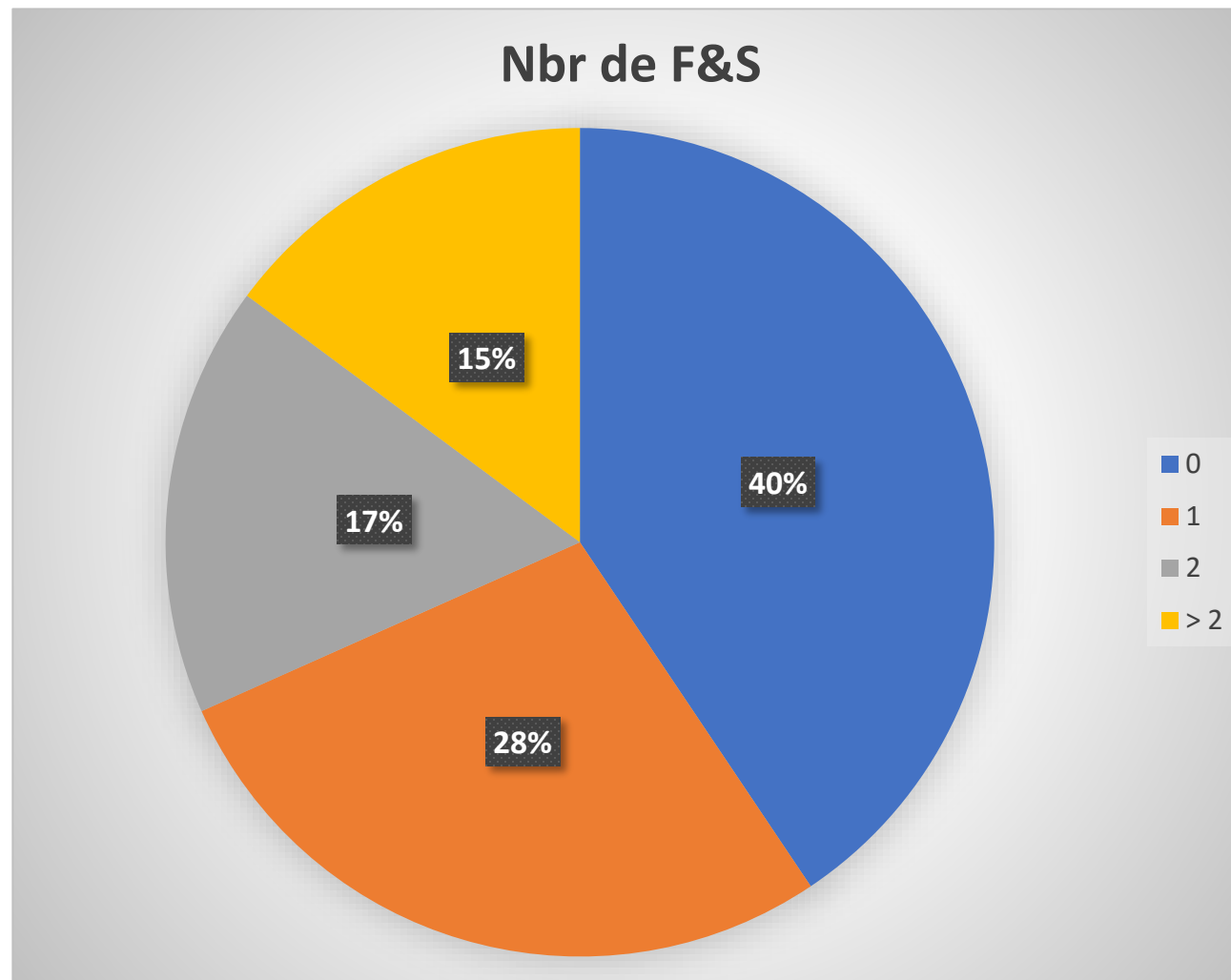
Quand il y a une fratrie, nous analysons les situations au cas par cas :

Certains feront parties du réseau, d'autres non

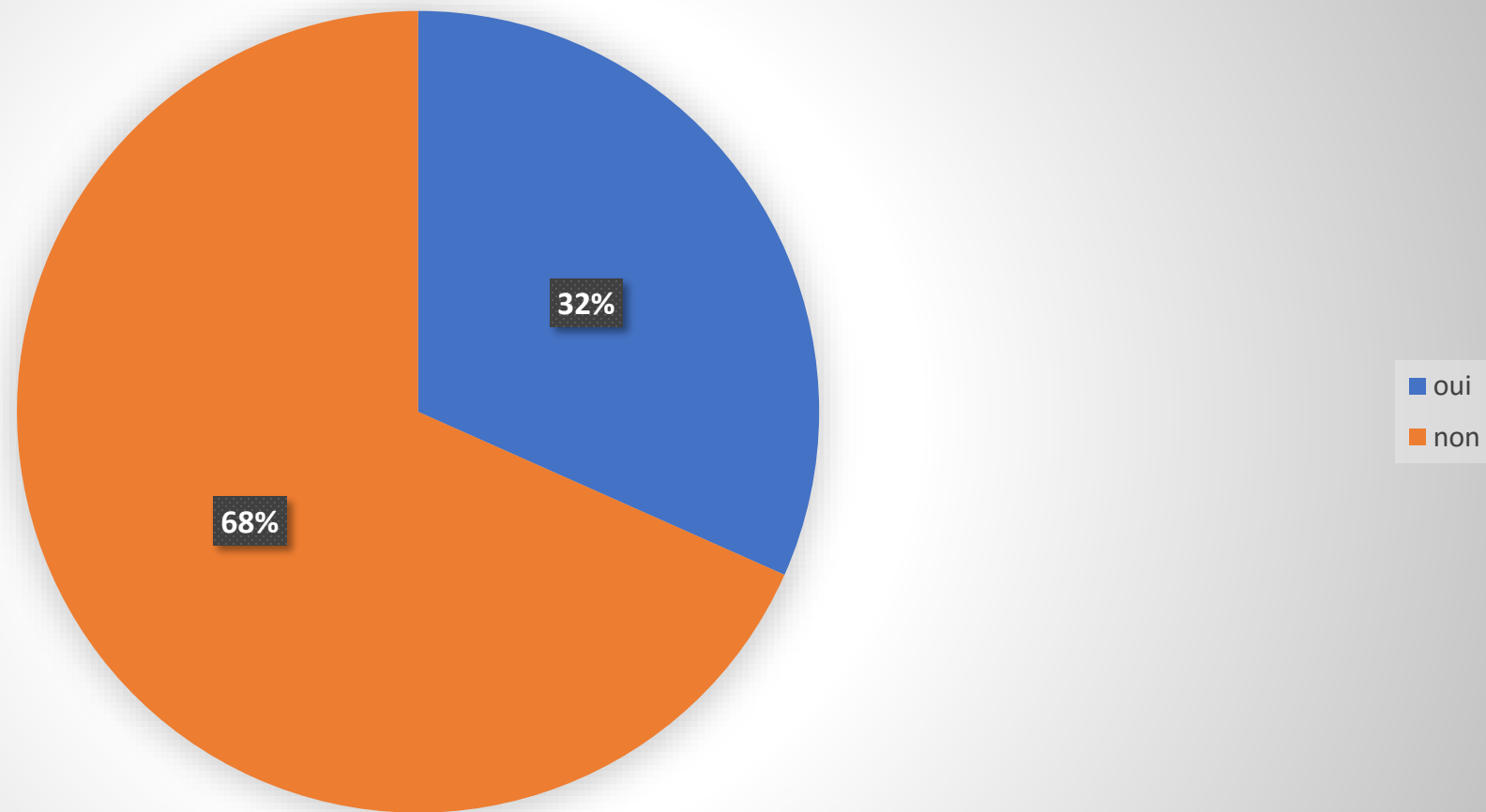
Parmi ceux présents, certains souhaiterons notre soutien, d'autres non.

L'accord des frères et sœurs est important à la signature d'un contrat avec Madras afin d'optimiser la collaboration présente ou future.

Connaître leurs intentions est aussi utiles pour définir notre intervention (allons-nous devoir trouver d'autres soutiens ?, quel type d'aide pouvons-nous leur apporter?,...)



# Aidants ou pas



# Raisons

- **Personne avec déficience mentale : 13 % (8)**

Le frère ou la sœur est lui-même porteur d'un handicap. Il peut alors être un soutien à l'autonomie et un remède contre la solitude.

Nous avons l'exemple de deux frères qui vivent ensemble.

Deux autres se rendent visite

Ou alors leurs difficultés sont trop importantes et ils ne sont donc pas en mesure d'être un soutien l'un pour l'autre.

- **Santé mentale : 7 % (4)**

La fratrie a des problèmes d'instabilité mentale, de toxicomanie, d'alcoolisme.

Ces personnes ne peuvent constituer un réseau fiable

- **Santé physique : 3 % (2)**

Nous avons l'exemple d'un frère qui avait toujours promis à ses parents d'héberger son frère. Il a ensuite découvert qu'il était atteint de la sclérose en plaque.

⇒ Il semble important d'éviter de faire des promesses, nous ne savons pas de quoi demain est fait et ce qui va nous tomber dessus

Nous avons également une sœur qui a géré les biens de sa sœur, fait des courses, s'est occupé de son linge pendant des années, avant de développer une tumeur au cerveau et de mourir peu de temps après

⇒ Nous devons donc prendre conscience qu'avec l'âge, d'autres frères et sœurs seront confrontés à la maladie.

- **Vie personnelle : 5 % (3)**

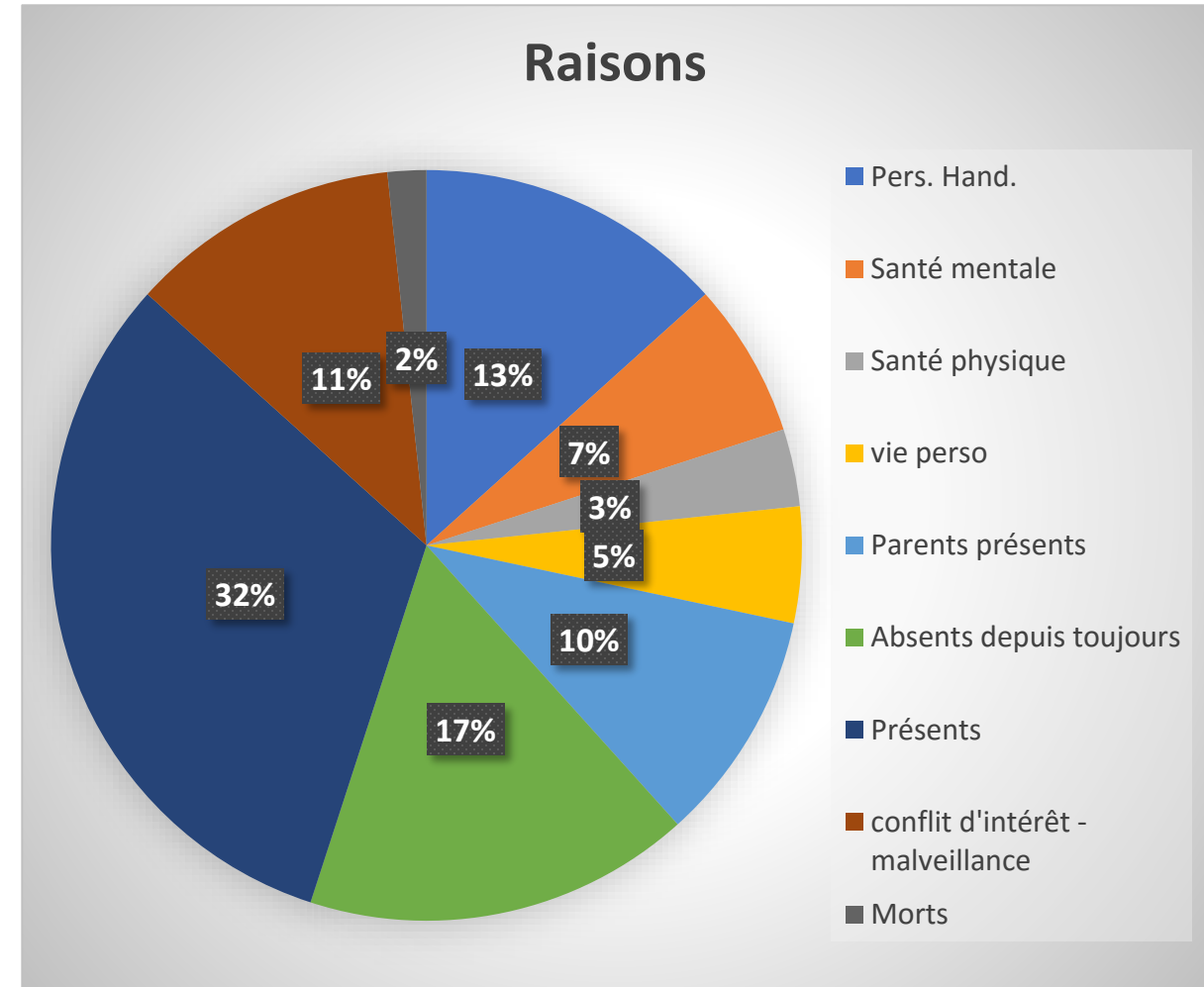
La fratrie est parfois trop prise par sa vie de famille, ses enfants, son conjoint.

Les conjoints ne sont pas toujours d'accord de consacrer un espace ou du temps à la personne porteuse d'un handicap

D'autres encore, ce sont installés à l'étranger

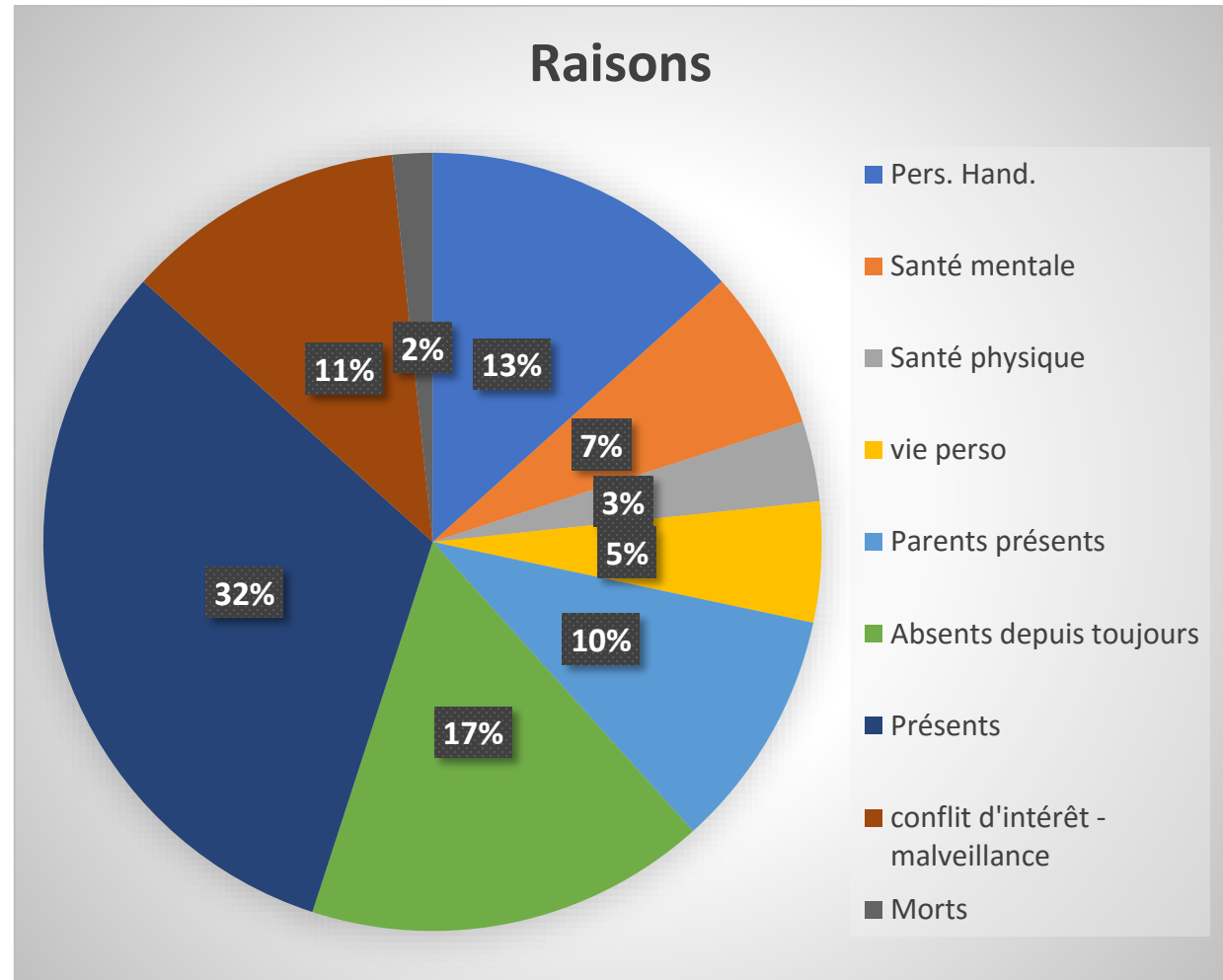
- **Parent(s) présents : 10 % (6)**

Les parents font tout et la fratrie attend que les parents cèdent de la place



# Raisons

- **Absents depuis toujours (ou presque) : 17 % (10)**
  - Les frères et sœurs ont parfois pris leur distance pour se protéger d'une charge trop lourde à porter ou parce que le vécu dans l'enfance, l'adolescence a laissé des traces, à marquer douloureusement,...
  - Cela peut venir d'un conflit familial, ils ont coupé les ponts avec leur famille
  - Parfois les parents ont écarté la fratrie par culpabilité (« ne pas leur mettre une charge supplémentaire sur le dos »)
- **Conflits d'intérêt – malveillance – maltraitance : 11 % (8)**
  - Intérêt financier (par rapport aux revenus ou lié à un conflit dans la succession)
  - Maltraitance physique ou psychologique (négligence, manque de considération, manque d'intimité, refus de la vie affective,...)
  - Conflit entre les frères et sœurs, jalousie qui mettent la personne handicapée en difficulté car elle veut rester fidèle à tous
- **Morts : 2 %**
- **Présents : 32 % (19)**
  - Ont accueillis chez eux (3)
  - Ont pris la gestion des biens et/ou de la personne ou sont personne de confiance
  - Rendent visite
  - Reprennent le week-end
  - Organisent des sorties/ des vacances
  - S'occupe du volet médical
  - Font des achats
  - Participent aux réunions



Nous assistons parfois à la réapparition de la fratrie. Nous pouvons alors servir de pont entre eux pour rétablir la communication et construire une relation (suite du décès des parents par exemple)

Les difficultés d'accueillir son frère ou sa sœur à la maison sont multiples:

- Intimité
- Adaptation du logement
- Finance
- Santé de l'accueillant et de sa famille
- Disponibilité
- Accord de la belle-famille et des enfants

Les frères et sœurs peuvent aussi souffrir d'une certaine lassitude face à l'indécision des parents.

Ils sont inquiets pour l'avenir mais le parent refuse de prendre les dispositions nécessaires.

Ils peuvent alors finir par s'épuiser et ne plus vouloir se préoccuper du sort de leur frère ou sœur car ils se sentent impuissants.

Nous constatons qu'il n'y a pas de règle par rapport aux familles recomposées :

Certaines ont noué des liens très forts et ont vécu comme des frères et sœurs

D'autres ont eu peu ou pas de contact et ne feront jamais partie de la vie l'un de l'autre.

Les frères et sœurs sont un réseau privilégié, quand ils ont envie d'être présents, ils sont précieux et nous les soutenons dans leur rôle.

Pour ceux qui ne souhaitent pas s'investir, nous pouvons comprendre leurs raisons et tentons de constituer un autre réseau autour de la personne avec handicap.

A tout moment, ils peuvent réapparaître et nous les aideront à prendre la place qu'ils souhaitent.